

Conseil d'établissement

École l'Oiseau Bleu
Réunion du 6 mai 2020 à 18 h 45
Par vidéoconférence
Procès-verbal

Présences :

Parents	Personnel de l'école	Communauté
Nadine Bernier Fabienne Joannette Catherine Martel Éliane Perron Ariane Succar	Marc Beaudoin-Fortin Nicole Brochu Véronique Delisle Anne-Marie LeBlanc Lyne Maurice Stéphanie Robinson Catherine Rolland Isabelle Roy Nathalie Trottier	Margarita Rodriguez

Absences : Jonathan Rozon

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

La réunion est déclarée ouverte à 18h47 et le quorum est constaté par Madame Catherine Martel, présidente.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Nathalie Trottier demande d'ajouter un point « Levée de fonds » pour adoption au point 5. La numérotation des items suivants est décalée en conséquence.

Proposée par : Mme Fabienne Joannette

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 06-05-2020/1**



3. Adoption du procès-verbal du 26 février 2020 et suivis

Mme Catherine Martel fait un suivi pour confirmer que la rencontre d'avril a été annulée en lien avec la COVID-19 afin qu'une inscription soit faite au procès-verbal de la présente rencontre.

Mme Nathalie Trottier fait un suivi pour la vente de cahiers d'exercices pour 2020-2021. Le contrat a été accordé à la Librairie Louis-Frédette. Il ne sera pas possible d'avoir la Librairie à l'école pour la vente lors des rencontres de parents car les mesures de distanciations sociales futures sont inconnues. Les cahiers seront livrés à l'école et l'école s'occupera de recueillir le paiement des parents, ce qui signifie qu'un seul paiement pour les effets fournis par l'école et les cahiers sera requis. Les livres seront disponibles à la première journée d'école.

Mme Trottier confirme que les démarches pour l'obtention de machines de paiement *Interac* pour les écoles par la commission scolaire (CS) sont en cours. Des vérifications sont aussi faites pour les virements *Interac*.

Proposée par Mme Nadine Bernier

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 06-05-2020/2**

4. Parole au public

Aucun public

DOSSIER D'ADOPTION

5. Levée de fonds

Mme Nathalie Trottier explique que dans le contexte de la fermeture de l'école due à la COVID-19, les repas Subway n'ont pas pu être livrés pour mars et avril. Elle propose de donner une carte prépayée Subway de la valeur des repas achetés lors de la récupération des effets personnels le 7 mai.

Mme Catherine Martel demande s'il est possible de laisser l'argent dans le dossier de l'élève pour l'an prochain ou de permettre aux parents de laisser la carte prépayée à l'école pour l'an prochain. Mme Nathalie Trottier accepte que les parents puissent laisser la carte à l'école pour une utilisation à l'année 2020-2021.

Proposée par : Mme Ariane Succar

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 06-05-20/3**

DOSSIERS D'APPROBATION

6. Résolution pour Fonds à destination spéciale « Petits Cuistots »

Mme Nathalie Trottier explique que ce projet n'a pas pu avoir lieu dû à la pandémie et que l'argent sera transféré dans un fonds à destination spéciale « Petits cuistots »; Mme Nathalie Trottier vérifiera s'il restait une collation à fournir et comment elle pourra être fournie.

Proposée par : Mme Anne-Marie LeBlanc

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 06-05-20/4**

7. Répartition des matières 2020-2021 (modification)

Mme Nathalie Trottier explique les heures et les différences par rapport à l'an dernier.

Mme Fabienne Joannette demande quelle est la différence entre les chiffres en noirs et en bleus; Mme Nathalie Trottier explique que les chiffres en noirs sont les heures obligatoires et ceux en bleus, les heures distribuées par l'école.

Mme Anne-Marie LeBlanc demande si le Ministère intégrera l'éducation à la sexualité à la grille. Mme Nathalie Trottier explique qu'elle est présentement intégrée dans les matières, à utiliser avec la note sous le tableau.

Proposée par : Mme Fabienne Joannette.

**Proposition adoptée à l'unanimité par vote à mains levées
RÉ 06-05-20/5**

8. Calendrier scolaire 2020-21 et date de l'assemblée générale

Mme Nathalie Trottier présente le calendrier et les dates inscrites en fonction des dates limites officielles ; les photos scolaires seront le 2e mardi de septembre ; elle explique qu'il n'y a plus de journée pédagogique flottante et que la journée pédagogique du 14 mai est celle qui sera enlevée si l'école doit fermer pour un cas de force majeure.

Mme Catherine Martel explique qu'il s'agit du calendrier adopté par la CS et que les dates ajoutées sont celles qui sont propres à l'école, par exemple la remise des communications aux parents.

Mme Catherine Rolland rappelle à Mme Trottier que l'équipe école avait demandé que les communications soient remises aux parents la veille des rencontres avec ceux-ci. Mme Trottier fera l'ajustement.

Mme Anne-Marie LeBlanc mentionne que les heures pour les rencontres de parents de début d'année devaient être différentes de celle du préscolaire et de la première année, mais qu'il y

avait une difficulté logistique puisque les parents allant aux rencontres de 2^e année dérangerait la rencontre du préscolaire dans le hall d'entrée.

L'approbation est repoussée en juin pour permettre de faire les corrections nécessaires.

9. Règles de fonctionnement SDG 2020-2021

Mme Brochu explique que le document est le même mais que les heures ont été modifiées en fonction du changement d'horaire institutionnel. Elle explique que le point pour une 2^e paire d'espadrille a été enlevé et que les changements sur l'organisation des arrivées/départs et de la gestion des boîtes à goûter instaurés cette année ont été intégrés au document.

Mme Catherine Rolland demande si les élèves du préscolaire seront surveillés par les éducatrices du service de garde entre 13h05 et 13h10 sur la cour d'école? Mme Trottier répond que les élèves du préscolaire seront surveillés par les éducatrices jusqu'à 13h10.

Proposée par : Mme Catherine Rolland

**Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 06-05-20/6**

10. Code de vie et renseignements généraux 2020-2021

Mme Nathalie Trottier explique que les changements ont été faits en collaboration avec le comité ainsi qu'une consultation par cycle. Elle explique les ajouts sur la première page (mission, slogan, horaire) et le changement de présentation. Une coquille s'est glissée dans les heures de récréation car le 5 minutes de déplacement est inclus dans le 20 minutes.

Changement majeur :

- Vouvoiement et le M./Mme « nom de famille » permettra de respecter les règles de la langue française et recherche l'augmentation du respect des élèves et des parents envers le personnel de l'école puisqu'il y a beaucoup de familiarité de la part des parents.

Mme Ariane Succar remarque que le chocolat n'est pas sur la liste des aliments interdits et demande s'il sera permis. Mme Nathalie Trottier explique que l'école ne peut pas interdire des aliments autres que les noix/arachides, et que de la sensibilisation peut être faite auprès des enfants. Mme Catherine Martel explique que la CS a une politique sur les saines habitudes de vie et demande s'il est possible de mettre la référence à cette politique dans le Code de vie.

Mme Anne-Marie LeBlanc mentionne que le point selon lequel les élèves devaient attendre à la prochaine période pour entrer en classe a été enlevé.

Mme Fabienne mentionne qu'au point 8, l'utilisation du terme « force majeure » devrait être utilisé dans le texte pour être conséquent avec le titre. Au niveau de la prise de rendez-vous pour des rencontres avec les intervenants, elle mentionne qu'il serait bien d'indiquer comment et

auprès de qui prendre le rendez-vous. Mme Nathalie Trottier confirme que le rendez-vous peut être pris avec le secrétariat ou directement auprès de l'intervenant.

Mme Ariane Succar mentionne qu'elle apprécie la nouvelle présentation.

Mme Catherine Martel demande d'ajouter le nombre de bagage permis dans l'autobus au point 19.

Mme Anne-Marie LeBlanc demande d'ajouter la procédure pour les situations où les parents viennent chercher leurs enfants entre l'école et l'autobus.

L'approbation est reportée en juin pour effectuer les changements nécessaires.

11. Effets scolaires 2020-2021

Mme Trottier présente les listes d'effets scolaires pour le préscolaire, le primaire et les classes spécialisées.

Pour la liste du préscolaire, Mme Catherine Martel demande qu'une liste des items fournis par l'école au montant de 35 \$ soit présentée aux parents par souci de transparence. Mme Catherine Rolland indique qu'elle le fait lors de sa présentation à la rencontre de parents en début d'année. Mme Nathalie Trottier confirme qu'il sera possible de la fournir aux parents.

Pour la liste du primaire, Mme Catherine Martel demande de spécifier pour chaque ligne de reliures si elles doivent être avec ou sans pochettes et attaches. Mme Nathalie Trottier demande si la présentation des coûts est claire. Les membres conviennent que le total pour les items fournis par l'école ainsi que celui pour les cahiers d'activité devraient être libellés « sous-total ».

L'approbation de la liste pour le primaire est repoussée en juin pour effectuer les corrections

Proposé par : Mme Fabienne Joannette pour l'approbation des listes pour le préscolaire et les classes spécialisées.

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 06-05-20/7

12. Entrée progressive TSA 2020-2021 (modification)

Mme Nathalie Trottier présente le document puisqu'il y a eu une modification pour raccourcir l'entrée progressive, en accord avec les enseignants.

Proposée par : Mme Stéphanie Robinson

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 06-05-20/8

DOSSIERS D'INFORMATION

13. Clientèle et Organisation scolaire

Mme Trottier informe les membres de la distribution des classes pour l'an prochain et que des changements locaux sont à prévoir en lien avec la nouvelle distribution de clientèle. Elle indique aussi que deux postes sont présentement ouverts.

Mme Ariane Succar demande si les dates d'inscription pour 2020-2021 sont repoussées dû à la COVID-19. Mme Nathalie Trottier informe que les dates restent les mêmes selon les informations reçues et qu'un report est peu probable puisque l'organisation scolaire est longue à préparer; un report des dates ne permettrait pas une organisation à temps pour la prochaine rentrée.

14. Communications

a) Président

Mme Catherine Martel remercie les membres pour leur flexibilité pour faire la rencontre virtuelle et mentionne les démarches auprès de la CS pour déplacer une classe spécialisée pour permettre aux élèves du territoire de fréquenter l'école.

b) Direction

Mme Nathalie Trottier mentionne que 155 élèves (35%) se sont inscrits pour le retour du 11 mai et elle informe les membres que les retours des autres élèves ne seront faits que les lundis. Le préscolaire commencera le 12 mai afin de permettre un retour progressif.

Pour le retour, plusieurs éléments ont été organisés dont un sens unique dans les corridors et les escaliers, les récréations seront organisées par groupe ; les enseignants spécialisés iront dans les classes pour limiter les déplacements, les routines de désinfections seront mises en place et du matériel a été acheté pour jouer sur une base individuelle. Pour les élèves qui ne prennent que le dîner au service de garde, le tarif pour la surveillance du dîner sera celui du service des dineurs au prorata du nombre de jour.

Pour la scolarisation à la maison, les éléments sont en développement. La remise des effets des élèves qui ne sont pas inscrits pour le 11 mai sera fait aux portes du gymnase avec la remise d'un sac contenant les effets. Une table sera en place pour le remboursement des frais du midi actif qui n'avait pas commencé.

Mme Ariane Succar et Mme Fabienne Joannette félicitent la directrice et l'équipe école pour les efforts.

Mme Ariane Succar demande comment se fera l'enseignement pour la fin de l'année en fonction du temps disponible. Mme Nathalie Trottier explique que ce sera une consolidation des acquis pour la fin de l'année et que du rattrapage sera fait l'an prochain.

Mme Fabienne Joannette demande un suivi concernant l'enseignante qui avait communiqué avec les parents pour recommander de ne pas envoyer les enfants. Mme Nathalie Trottier confirme qu'il s'agissait d'un événement isolé et qu'un nouveau courriel a été envoyé par l'enseignante. Mme Fabienne Joannette demande s'il est possible de retirer la chaîne de messages de la page Facebook des parents de l'école; Mme Catherine Martel va faire la demande auprès de Véronique Fortin, l'administratrice du site.

**** À 21h15, Mme Catherine Martel demande aux membres s'ils acceptent de prolonger la rencontre de 15 minutes. Proposé par Mme Stéphanie Robinson.*

c) Personnel enseignant

Mme Catherine Rolland indique que tout va bien pour le préscolaire. En ce qui a trait à l'entrée progressive, le préscolaire entrera le mardi 12 mai et les entrées/sorties se feront par la porte B.

Mme Anne-Marie LeBlanc indique que les élèves de 2^e année auront un projet littéraire pour la rentrée du 11 mai. Elle remercie la directrice et la directrice adjointe pour leur gestion des événements entourant l'épidémie.

M. Marc Beaudoin-Fortin indique être surpris du nombre d'élèves qui se sont inscrits dans son groupe; certains élèves seront transférés à un autre enseignant puisque la capacité du local est atteinte. Il appuie Mme Anne-Marie LeBlanc dans ses remerciements envers la direction

Mme Stéphanie Robinson indique être heureuse de continuer à enseigner l'anglais, et que les enseignants d'éducation physique sont aussi heureux de pouvoir continuer à enseigner leur matière.

d) Personnel professionnel

Mme Véronique Delisle indique que l'organisation des services professionnels est difficile à cause de la proximité mais que les spécialistes ont quelques idées sur les mesures possibles.

e) Personnel de soutien

Mme Lyne Maurice indique que plusieurs TES ont participé pour le service de garde d'urgence et le personnel de soutien continuera à aider où leur aide est requise.

f) Personnel du service de garde

Mme Nicole Brochu mentionne que le service de garde de l'école est resté ouvert pour le service de soutien d'urgence, avec l'aide d'éducatrices de l'extérieur. Elle remercie les directions et les techniciennes qui ont participé au succès de l'opération.

g) Représentant au comité de parents

Mme Catherine Martel mentionne que les rencontres de février et mars ont été annulées dû à la COVID-19. À la réunion d'avril, peu de dossiers ont été traités mais Mme Manon Dufour, directrice générale de la CS, a donné l'information qu'elle avait concernant la réouverture des écoles mais l'information était limitée puisque l'annonce du ministre avait été faite le jour même.

h) Représentant de l'O.P.P.

L'OPP est présentement inactif. Les denrées qui avaient été achetées pour la danse du mois de mars ont été retournées à l'école pour redistribution au service de garde d'urgence avant que les dates de péremption ne soient passées.

i) Membre de la communauté

Mme Margarita Rodriguez félicite le travail extraordinaire de l'école et mentionne que le CGO fait les suivis par téléphone avec les familles.

15. Varia

Aucun point

16. Levée de l'assemblée. 21h32

Mme Catherine Martel lève la réunion à 21h32

Proposé par : Mme Lyne Maurice